

JJ92  
Quelque part à  
95880 ENGHIEEN LES BAINS  
JJ92@trucmail.fr

Enghien-les-Bains, le 22-01-2013

Monsieur Patrick JARRY  
Maire de Nanterre  
88 rue du 8 Mai 1945  
BP 1406  
92014 NANTERRE CEDEX

Objet : stationnement gênant (et dangereux) sur la piste cyclable du bd Soufflot

Monsieur le Maire,

Ce matin, en me rendant à mon travail à vélo comme je le fais quotidiennement, j'ai constaté qu'une fois encore des véhicules d'intervention technique avaient pris la piste cyclable du boulevard Jacques germain Soufflot pour une zone de stationnement. *(photo 1)*

A ma grande surprise, il s'agissait d'au moins un véhicule de la ville de Nanterre. *(photo 2)*

Pourtant, un autre véhicule était garé de façon à ne gêner personne et surtout à ne pas mettre en danger les cyclistes. *(photo 3)*

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir intervenir auprès des conducteur de véhicules, municipaux ou de prestataires, afin de leur rappeler de :

- respecter le Code de la route et les autres usagers,
- faire preuve de bon sens au moment de choisir un lieu de stationnement,
- demander, en cas de transport de charges lourdes, l'ouverture des accès à l'école afin de pouvoir stationner au plus près de leur lieu d'intervention.

Je crains en effet que survienne un jour un accident corporel impliquant un cycliste. La responsabilité de la ville pourrait alors être engagée.

C'est d'autant plus regrettable que, par ailleurs, la ville de Nanterre mène depuis plusieurs années une politique cyclable particulièrement dynamique (*généralisation des double-sens cyclables dans le centre, aménagement du débouché du boulevard de La Défense sur l'avenue de la République*)

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à mon courrier et la suite éventuelle que vous voudrez bien lui donner.